



La revue des marchés publics



N° 4254 – Mercredi 22 Octobre 2025

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 17

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 31
- *Marchés de travaux* P. 42
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 43

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 50
- *Marchés de travaux* P. 59
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 75

Circulaire

- *Clôture des opérations budgétaires, exercice 2025* P. 76



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Acquisition de mobiliers de bureau au profit du MJDHRI

Avis de demande de prix
N° :2025-017/MJDHRI/SG/DMP du 20/10/2025
Financement : Budget Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2025.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **acquisition de mobiliers de bureau au profit du MJDHRI** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente acquisition est constituée d'un lot unique intitulé comme suit : **acquisition de mobiliers de bureau au profit du MJDHRI**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sise à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF).

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 33 02 28, 01 BP 526 Ouagadougou 01, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Le budget prévisionnel est de **dix-neuf millions (19 000 000) de FCFA TTC**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés.

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Acquisition de matériels informatiques spécifiques financés par le Projet d'Assistance Technique et Financière phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2025-0087/MEF/SG/DMP du 08/10/2025

Source de financement : COOPERATION SUISSE, PATF-PHASE 3, exercice 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2025 du Ministère de l'Economie et des Finances. Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, exercice 2025 afin de financer l'acquisition de matériels informatiques spécifiques financés par le Projet d'Assistance Technique et Financière phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de matériels informatiques spécifiques financés par le Projet d'Assistance Technique et Financière phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).

Le délai de livraison est de 45 jours.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique : **acquisition de matériels informatiques spécifiques financés par le Projet d'Assistance Technique et Financière phase-3 au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).**
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 64 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) , (+226) 25 47 20 69/64 91 35 51 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) , (+226) 25 47 20 69/64 91 35 51, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h 00.
Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au guichet de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), (+226) 25 47 20 69/64 91 35 51, au plus tard le **21/11/2025 à partir de 9h00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept millions (7 000 000) francs CFA valable 28 jours après le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours**.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/11/2025 à partir de 9h00** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Économie et des Finances.

NB : le budget prévisionnel est de **deux cent trente-huit millions (238 000 000) francs CFA TTC**.

Pour le Directeur des Marchés Publics, le Chef de Service des Marchés de Travaux et des Prestations Intellectuelles, chargé de l'intérim

ZOUNDI Z. Georges
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO (CHU-B)

Acquisition, installation et mise en service d'onduleurs de grande capacité au profit du laboratoire du CHU-B.

Avis de demande de prix

N°2025_010/MS/SG/CHU-B/DG du 13 octobre 2025

Financement : BUDGET DU CHU-B , EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

1. Le Centre hospitalier universitaire de Bogodogo dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **l'acquisition, l'installation et la mise en service d'onduleurs de grande capacité au profit du laboratoire du CHU-B** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Le montant prévisionnel du budget est de : **seize millions (16 000 000) F CFA TTC.**
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- Les prestations sont **en lot unique : Acquisition, installation et mise en service d'onduleurs de grande capacité au profit du laboratoire du CHU-B.**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1^{er} étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est du Laboratoire National de Santé Publique **Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures** et moyennant paiement d'un montant non remboursable : de **vingt mille (20 000) FCFA** à l'agence comptable du CHU-B.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **de trois cent vingt mille (320 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services du CHU-B, **avant le 31/10/2025 à 09 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO (CHU-B)

**Acquisition et l'installation d'un système de vidéosurveillance
au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.**

Avis d'appel d'offre ouvert accéléré

N° 2025-019/MS/SG/CHU-B/DG du 16 septembre 2025

Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2025

1- Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Universitaire de Bogodogo (CHU-B).

Le Centre Hospitalier Universitaire de Bogodogo dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer l'acquisition et l'installation d'un système de vidéosurveillance au profit du CHU-B.

2- Le Centre Hospitalier Universitaire de Bogodogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : l'acquisition et l'installation d'un système de vidéosurveillance au profit du CHU-B.

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles. Le montant prévisionnel du budget est de **vingt-six millions (26 000 000) de francs CFA TTC**.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de: Lassina OUATTARA, adresse électronique : ouattlass70@yahoo.fr; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1^{er} étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est du Laboratoire National de Santé Publique **Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures**. exigences en matière de qualifications sont :

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à l'Agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en numéraire.

7- Les offres devront être soumises à la Direction des marchés publics du CHU-B au plus tard **le 05/11/2025 à 09heures 00 mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- L'offre doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Cinq cent vingt mille (520 000) francs CFA** conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10- L'offre sera ouverte en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 05/11/2025 à 09heures 00 mn** dans la salle de réunion de la Direction générale du CHU-B.

Le directeur des marchés publics

Lassina OUATTARA

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (CNRST)

Acquisition d'équipement de laboratoire au profit du CNRST.

Avis de demande de prix

N°2025-0018/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 20/10/2025

Financement : Budget du CNRST gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du **Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)**

1. **Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)** dont l'identification complète est précisée aux **Données particulières de la demande de prix (DPDPX)** lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition d'équipement de laboratoire** tels que décrits dans les *données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés **d'agrément A2 dans le domaine médical** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les acquisitions se décomposent en un (01) **lot unique** comme suit : **acquisition d'équipement de laboratoire au profit du CNRST**.
4. **Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.**
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les **bureaux de la Personne responsable de la commande publique au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège du CNRST**.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **l'Agence Comptable du CNRST au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège du CNRST et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA TTC** devront parvenir ou être remises à l'adresse **au secrétariat de la personne responsable de la commande publique du CNRST**, avant le **mardi 28 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Djiblrirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (CNRST)

Acquisition de mobilier de bureau au profit du CNRST

Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N°2025-001/MESRI/SG/CNRST/DG/ PRCP
Financement : Budget du CNRST - Gestion 2025

1. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les acquisitions suivantes :
 - Lot 01 : **Acquisition de mobiliers de bureau pour les antennes des instituts ;**
 - Lot 02 : **Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la délégation générale du CNRST.**
 - Lot 3 : **acquisition de mobilier de bureau au profit de l'INERA**
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux *articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MINEFID* du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.
4. Le délai d'exécution est 45 jours pour chaque lot.
5. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA pour le lot 1, vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 3**, à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence Comptable du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO. La méthode de paiement sera en espèces.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO au plus tard le **mercredi 29 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**, en **un (1) original et trois (03) copies**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission**, d'un montant de :
 - ✓ **Lot 1 : deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA**
 - ✓ **Lot 2 : cent soixante-quinze mille (175 000) francs CFA**
 - ✓ **Lot 3 : cent mille (100 000) francs CFA**
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

N.B. : le budget provisionnel par lot est de :

- **Lot 1 : cent millions (100 000 000) francs CFA**
- **Lot 2 : sept millions sept cent mille (7 700 000) francs CFA**
- **lot 3 : quatre millions (4 000 000) francs CFA**

La Personne Responsable de la Commande Publique

Djiblrirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (CNRST)

Acquisition et l'installation de centrales solaires et de batteries d'ondulaires au profit du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

Appel d'offres ouvert accéléré

N°2025-002/MESRI/SG/ CNRST /DG/PRM du 15/10/2025

11. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition et l'installation de centrales solaires et de batteries d'ondulaires au profit du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.**
12. Les acquisitions se présentent en deux (02) lots comme suit :
- **Lot 1 : acquisition et installation de centrales solaires sur le site de l'Institut de Recherche en Sciences des Sociétés (INSS) ;**
 - **Lot 2 : acquisition et installation de batteries d'ondulaires des installations solaires de la Délégation générale.**
13. **Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours par lot.**
14. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
15. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au R+1 de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures
16. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
17. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA pour le lot 1 et de dix mille (10 000) FCFA pour le lot 2** à l'adresse mentionnée ci-après **Agence Comptable du CNRST 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO.** La méthode de paiement sera **en espèce**. Les offres devront être soumises à **main à main à l'adresse ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au R+1 de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO** au plus tard le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
18. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions deux cent mille (4 200 000) FCFA pour le lot 1 et de quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA pour le lot 2.**
19. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
20. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **salle de réunion de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO.**
- NB : le montant prévisionnel du marché est de cent quarante millions (140 000 000) F CFA TTC pour le lot 1 et de trois millions cinquante mille (3 050 000) FCFA TTC pour le lot 2.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Djiblrirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

Acquisition de billets d'avion au profit de la DGEF, de la DGAEUE et de la DGF du MEEA.

Avis de demande de prix N°2025 – 058F/MEEA/SG/DMP

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ;

- Compte Trésor.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, **l'acquisition de billets d'avion au profit de la DGEF, de la DGAEUE et de la DGF.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures sont constituées en plusieurs lots distincts comme suit:

- **lot 01 : acquisition de billets d'avion au profit de la DGEF ;**
- **lot 02 : acquisition de billets d'avion au profit de la DGAEUE ;**
- **lot 03 : acquisition de billets d'avion au profit de la DGF.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quinze (15) jours par commande et par lot.**

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 01 et 02 et de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 03**; auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 01, de cent mille (100 000) F CFA pour le lot 02 et de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 03** ; devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 Ouaga 2000, avant le **31/10/2025 à 09 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Les montants prévisionnels Toutes Taxes Comprises (TTC) des marchés sont de :

- **dix millions huit mille (10 008 000) F CFA pour le lot 01 ;**
- **cinq millions (5 000 000) F CFA pour le lot 02 ;**
- **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA pour le lot 03.**

**Le Directeur des Marchés Publics p.i.
Président de la CAM/MEEA**

Etienne BERE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ACQUISITION DE VIVRES POUR LA RECONSTITUTION DE LA RESERVE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE DANS LE CADRE DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2-BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°2025-024F/MARAH/SG/DMP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans UNDB le 24 février 2022.

1. Le Burkina Faso a reçu un prêt et un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer la deuxième phase du **Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF)**, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de vivres pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire.

2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des vivres pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire. Le délai de livraison est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires maximum. Le contenu des offres ainsi que les exigences de qualification du soumissionnaire pour l'attribution du marché sont indiqués dans le Dossier d'appel d'offres. Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots distincts comme suit :

- **Lot 1** : Acquisition des vivres (2 000 tonnes de Maïs) pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire des Magasins 100 et 101 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) à Ouagadougou (CNSAO) dans le cadre du PRAPS 2-BF ;
- **Lot 2** : Acquisition des vivres (2 000 tonnes de Maïs) pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire des Magasins 104C3 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) à Ouagadougou et 104, 103 et 107 à Kaya dans le cadre du PRAPS 2-BF ;
- **Lot 3** : Acquisition des vivres (2 000 tonnes de Maïs) pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire des Magasins 102C1 et 106 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) à Fada N'Gourma et 102,105 C1 à Tenkodogo dans le cadre du PRAPS 2-BF ;
- **Lot 4** : Acquisition des vivres (2 000 tonnes de Maïs) pour la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire des Magasins 101, 102, 107 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) à Ouahigouya et 105 C2 à Tenkodogo dans le cadre du PRAPS 2-BF ;

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 25 41 17 47 , e-mail : dmpmaah@gmail.com.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement **forfaitaire** non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA (XOF) pour le dossier**. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie, des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. Le dossier d'appel d'offres sera adressé main-à-main.

Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 25 41 17 47, le **05/11/2025 2025 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 25 41 17 47, le **05/11/2025 2025 à 09 heures 00 minute GMT**.

6. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **Vingt millions (20 000 000) F CFA pour chacun des lot 1 à lot 4**.

NB : Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition et installation d'équipements techniques pour l'opérationnalisation des unités de production animale de la ferme d'application du Hall de technologie de l'ENESA

Avis de demande de prix
N°2025-20f/MARAH/SG/DMP
Financement : Prêt N°5900150003853 du 26/02/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition et installation d'équipements techniques pour l'opérationnalisation des unités de production animale de la ferme d'application du Hall de technologie de l'ENESA** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **un lot unique** comme suit :

-lot unique : acquisition et installation d'équipements techniques pour l'opérationnalisation des unités de production animale de la ferme d'application du Hall de technologie de l'ENESA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours calendaires.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à l'Avenue SEMBENE Ousmane, Ouagadougou, Burkina Faso 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Étage/ numéro de bureau : Rez-de-Chaussée de l'immeuble principal du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH);**
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse précitée moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** auprès du régisseur la Direction Générale du contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'économie et des finances (MEF) sis à l'avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** devra parvenir ou être remise à l'adresse suivante : **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à l'Avenue SEMBENE Ousmane, Ouagadougou, Burkina Faso 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Étage/ numéro de bureau : Rez de Chaussée de l'immeuble principal du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) au plus tard le 03/11/2025 à 09 heures 00 TU.**
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel des acquisitions incluant la livraison s'élève à **cinquante-sept millions trois cent quatre-vingt-sept mille (57 387 000) francs CFA hors taxes.**

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Gardiennage des bâtiments de la SONABEL

**Avis de Demande de Prix (DPX)
DPX N°023/2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics 2025 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet le gardiennage des bâtiments de la SONABEL dans la ville de Bobo-Dioulasso et des localités rattachées, telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix en lot unique.

Le budget prévisionnel des prestations est de : cinquante-six millions cinq cent soixante-dix mille (56 570 000) F CFA TTC.

NB :

☐ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

☐ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution des prestations de services ne devrait pas excéder 12 mois.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE sis côté Ouest du monument des héros nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures 00 mn à 12 heures 00 mn et de 14 heures 00 mn à 15 heures 00 mn.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la caisse au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, au plus tard le **jeudi 30 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent trente mille (1 230 000) F CFA TTC.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de construction de l'unité de production de médicaments vétérinaires à Samandéni dans la région du Guiriko

**Avis Appel d'Offres Ouvert International
N°2025-015T/MARAH/SG/DMP portant**

1. Le Burkina Faso a reçu, via le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) un financement à titre de l'Accord de Crédit IDA 7308-BF du 29 mai 2023 pour financer le Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché[1] relatif aux **Travaux de construction de l'unité de production de médicaments vétérinaires à Samandéni dans la Région du Guiriko** [2].

« Pour ce marché, l'Emprunteur devra utiliser pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements ».

2. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite par la présente les Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises à présenter leurs Offres sous pli fermé pour la réalisation des **travaux de construction de l'unité de production de médicaments vétérinaires à Samandéni dans la Région du Guiriko** [3] en lot unique. Le délai d'exécution des travaux est de **dix-huit (18) mois**. La marge de préférence **ne sera pas appliquée**.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI » Edition 2016, révisée en Septembre 2025 (« le Règlement de Passation de Marchés »), et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : **60 %** et pour le coût de l'Offre : **40 %**.

5. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ci-dessous et examiner le Dossier d'Appel d'Offres **tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures**.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement[4] forfaitaire non remboursable de **cent quatre-vingt mille (180 000) Francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sis au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF. La méthode de paiement sera en **espèces**[5]. Le retrait du dossier se fera auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH sur présentation de la quittance de paiement du montant d'achat du DAO.

7. Les Soumissions doivent être à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 décembre 2025 à 09h00 mn** en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. L'appel d'offres par voie électronique **ne sera pas** permis. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous : le **04 décembre 2025 à 09 heures 10 minutes TU**. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

8. Les Soumissions doivent être accompagnées (i) d'une **Garantie d'offre** pour un montant de Deux cent quarante deux millions (242 000 000) Francs CFA soit Quatre cent quarante mille (440 000) dollars US, (ii) d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS), et (iii) d'une Déclaration d'Engagement de la main d'œuvre locale.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél (+226) 25 41 17 47 - (+226) 67 46 14 07 ; Courriel : dmpmaah@gmail.com .

Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics
Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée Ville : Ouagadougou
Pays : Burkina Faso
Tél. : 25 41 17 47 / 67 46 14 07
Courriel : dmpmaah@gmail.com et copie à mail : konkobobernard@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Recrutement de consultant pour le suivi-contrôle des travaux de voirie en terre et d'assainissement du site de SONATUR de Poedogo (Commune de Ouahigouya).

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°2025-005/DG-SONATUR/PRM du 15-10-2025
Financement : Budget SONATUR, exercice 2025

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).
 2. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) dans le cadre de son budget exercice 2025 a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le suivi-contrôle des travaux de voirie en terre et d'assainissement du site de SONATUR de Poedogo (Commune de Ouahigouya).
 3. Les prestations consisteront à assurer la totalité des tâches de contrôle technique, administratif et financier du projet ainsi que la surveillance des travaux sur le terrain. A cet effet, le consultant est chargé de :
 - ✓ Réaliser la revue de l'étude technique détaillée existante du projet avant le démarrage des travaux ;
 - ✓ Vérifier les documents contractuels, les plans d'exécution, les notes de calculs et les dossiers de détails des ouvrages établis par l'entreprise. Il en apportera toutes les corrections, améliorations et adaptations de détails nécessaires ;
 - ✓ Assurer le contrôle et la réception géotechnique sur la base des résultats des essais géotechniques qui seront remis régulièrement par un laboratoire agréé au Chef de Mission. Ce contrôle consistera de façon non exhaustive à (i) l'approbation des sites de carrières de granulats, des gîtes d'emprunts et de la qualité des matériaux de corps de chaussée, (ii) la qualité de mise en œuvre des couches de remblais, de corps de chaussée, (iii) la qualité des bétons et de leurs mises en œuvre, (iv) la vérification de conformité de tous les matériaux nécessaires à l'exécution du projet (aciers, coffrages, peintures, panneaux, etc.) ;
 - ✓ Surveiller les travaux sur le terrain (contrôle topographique y compris implantation, contrôle de la qualité de mise en œuvre, réception de chaque phase des travaux, etc.
 - ✓ Gérer techniquement et administrativement le chantier à travers la tenue du journal de chantier, la tenue d'une réunion hebdomadaire de chantier avec les représentants de l'entreprise et du maître d'ouvrage délégué et l'établissement d'un compte rendu de chaque réunion ;
 - ✓ Suivre l'évolution financière du chantier avec l'établissement des attachements contradictoires avec l'entreprise pour les décomptes mensuels provisoires ;
 - ✓ Établir des rapports mensuels de suivi, des rapports trimestriels, des rapports circonstanciels, du rapport final, du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et éventuellement un rapport général confidentiel. Ces rapports seront transmis au Maître d'ouvrage ou à son représentant ;
 - ✓ Suivre la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.
 4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
 5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - La présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
 - Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (une copie de l'agrément technique ou un récépissé de dépôt pour les candidats dont les agréments sont en cours de renouvellement et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina pour les consultants Burkinabè. Les consultants non établis au Burkina Faso doivent faire la preuve qu'ils sont inscrits au tableau de l'Ordre des ingénieurs de leur pays de base fixe ou à défaut ils doivent avoir une autorisation d'exercice de l'Ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso) ;
 - Les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
 - Le nombre d'années d'expérience du candidat ;
 - Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire **des marchés de suivi contrôle et de surveillance des travaux de voiries en terre ou bitumées déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années (Joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution).**
 6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 7. **Une liste des six (06) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie.** Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un candidat sera sélectionné selon la méthode de « sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».
 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés dans le bâtiment annexe de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h.
 9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1^{er} étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 15h30 et du lundi au vendredi, au plus tard le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**
- NB : Le budget prévisionnel pour les prestations est de 75 000 000 FCFA TTC**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boureima OUATTARA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

Sélection d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale pour des travaux de construction d'un immeuble de sept (07) étages avec sous-sol à usage professionnel et d'habitation sur le terrain de la cité Saint Exupérie à Ouagadougou au profit de la CNSS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 2025/051/CNSS/DESG/SM

Budget prévisionnel : 218 000 000 FCFA TTC

10. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
11. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a obtenu dans le cadre de son budget gestion 2025 des fonds, afin de financer la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale pour des travaux de construction d'un immeuble de sept (07) étages avec sous-sol à usage professionnel et d'habitation sur le terrain de la cité Saint Exupérie à Ouagadougou au profit de la CNSS.
12. L'objectif de la mission est de confier à un bureau d'études pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes, la réalisation des études nécessaires permettant de déterminer sur le projet :
 - la faisabilité technique ;
 - la faisabilité économique et financière ;
 - la faisabilité environnementale et sociale ;
 - la faisabilité commerciale ;
 - les risques globaux et spécifiques.
13. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
14. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - Être un bureau d'étude pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes dans les domaines concernés par l'étude ;
 - Avoir dix (10) années d'expérience dans le domaine ;
 - Les références du candidat concernant l'exécution de marchés de prestations analogues (étude de faisabilité, de rentabilité économique, architecturale et technique) au cours des 05 dernières années (**joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les documents/attestations de bonne exécution ou tout autres documents prouvant la réalisation et la bonne fin d'exécution du marché ou projet**).
15. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas *15 pages* environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
16. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)*.
17. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence au service des marchés sis au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège, place de la nation.
18. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation, avant le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

N.B : tous les soumissionnaires sont invités de joindre une clé USB qui contient leur offre.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

Sélection d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale + études de sol et fondations pour des travaux de construction d'un immeuble à usage mixte (commercial, bureaux...) sur le terrain abritant l'ancienne DRO à Ouagadougou au profit de la CNSS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 2025/052/CNSS/DESG/SM

Budget prévisionnel : 195 000 000 FCFA TTC

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a obtenu dans le cadre de son budget gestion 2025 des fonds, afin de financer la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale + études de sol et fondations pour des travaux de construction d'un immeuble à usage mixte (commercial, bureaux...) sur le terrain abritant l'ancienne DRO à Ouagadougou au profit de la CNSS.

L'objectif de la mission est de confier à un bureau d'études pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes, la réalisation des études nécessaires permettant de déterminer sur le projet :

- la faisabilité technique ;
- la faisabilité économique et financière ;
- la faisabilité environnementale et sociale ;
- la faisabilité commerciale ;
- les risques globaux et spécifiques. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Être un bureau d'étude pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes dans les domaines concernés par l'étude ;
- Avoir dix (10) années d'expérience dans le domaine ;
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés de prestations analogues (étude de faisabilité, de rentabilité économique, architecturale et technique) au cours des 05 dernières années (**joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les documents/attestations de bonne exécution ou tout autres documents prouvant la réalisation et la bonne fin d'exécution du marché ou projet**).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)*.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence au service des marchés sis au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège, place de la nation.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation, avant le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

N.B : tous les soumissionnaires sont invités de joindre une clé USB qui contient leur offre.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

AUDIT ANNUEL DES ACQUISITIONS DU PROJET REALISEES SUIVANT LE SYSTEME NATIONAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS (EXERCICES 2025, 2026 ET 2027).

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-037M/MARAH/SG/DMP PORTANT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur : Agriculture

Référence de l'Accord de Financement : PRÊT FAT N°5900150003853 du 26/02/2024
N° d'identification du Projet : P-BF-A00-015

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt pour le financement du coût du Projet de Développement des Chaînes de Valeur Intégrées de l'Élevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à l'audit des acquisitions du Projet réalisées suivant le Système National de passation des marchés publics (exercices 2025, 2026 et 2027).

Les services prévus au titre de ce contrat porte sur l'audit spécifique des acquisitions du Projet réalisées suivant le Système National de passation des marchés avec pour objectif de : (i) vérifier la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ; (ii) vérifier la conformité physique et technique des réalisations par rapport au taux de décaissement ; et (iii) examiner la capacité de l'Organe d'Exécution (OE) à remplir son mandat fiduciaire.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant doit être une firme/un cabinet justifiant d'une solide expérience et de références/missions similaires dans la réalisation d'audit des marchés publics. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

NB : Seules les références/missions similaires portant spécifiquement sur l'audit des marchés publics seront comptabilisées.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
- Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
- Un tableau de présentation des références de missions similaires (audit spécifique des marchés publics) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;

Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;

Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. **Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.**

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (+226) 25 41 17 47, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **11/11/2025 à 9 heures 00 TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'audit annuel des acquisitions du Projet réalisées suivant le Système National de passation des marchés publics (exercices 2025, 2026 et 2027).** ».

À l'attention : Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du MARAH
Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée
03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso
Tél : (+226) 25 41 17 47
E-mail : dmpmaah@gmail.com avec copie à sambaredas@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

AUDIT DES COMPTES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR INTEGREES DE L'ELEVAGE AU BURKINA FASO (PDCVIE-BF), EXERCICES 2025/2026, 2027 ET 2028.

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-038M/MARAH/SG/DMP PORTANT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur : Agriculture

Référence de l'Accord de Financement : PRÊT FAT N°5900150003853 du 26/02/2024

N° d'identification du Projet : P-BF-A00-015

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt pour le financement du coût du Projet de Développement des Chaînes de Valeur Intégrées de l'Élevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à l'audit des comptes du Projet, exercices 2025, 2026 et 2027.

Les services prévus au titre de ce contrat portent sur l'audit des comptes du Projet, exercices 2025/2026, 2027 et 2028. L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers du projet.

- L'auditeur entreprend sa mission d'audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) édictées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) ou les normes comptables du nouveau référentiel comptable lorsque celles-ci sont jugées acceptables par la Banque en l'occurrence les normes du SYCEBNL ;

- En application de ces normes, les auditeurs demandent à la cellule d'exécution de confirmer par écrit les déclarations faites dans le cadre de l'audit, notamment la tenue d'un système de contrôle interne adéquat pour le projet ou le programme ainsi que d'une documentation acceptable de toutes les transactions financières et l'établissement des EFP.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
- Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
- Un tableau de présentation des références de missions similaires (audit spécifique des comptes) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;
- Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;
- Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation pour le client de l'inclure dans la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (+226) 25 41 17 47, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **10/11/2025 à 9 heures 00 TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'audit des comptes du projet de développement des chaînes de valeur intégrées de l'élevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF), exercices 2025/2026, 2027 et 2028** ».

À l'attention : **Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du MARAH**

Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : (+226) 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com avec copie à

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET CORRIDOR ECONOMIQUE LOME-OUAGADOUGOU-NIAMEY (PCE-LON) :
exercice 2024 y compris la période 2022 et 2023, exercice 2025 et exercice 2026**

Rectificatif du Quotidien N° 4251 du vendredi 17 octobre 2025,
page 47 portant sur ladate limite de dépôt des manifestations d'intérêts

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025/1387/MID/SG/DMP/SMT-PI
PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministère des Infrastructures et du Désenclavement

N° DU FINANCEMENT : DON N°D8910-BF

REFERENCE STEP : BF-HYDROMET-471951-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). L'objectif de développement du PCE-LON est d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures communautaires socio-économiques le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina Faso et du Niger. Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale du projet :

- o Exercice 2024 y compris période 2022 et 2023 ;
- o Exercice 2025 ;
- o Exercice 2026.

2. L'objectif global de la présente mission d'audit environnemental et social est de vérifier l'application effective des dispositions de l'accord de financement en matière de sauvegardes, des instruments de sauvegardes environnementale et sociale élaborés, ainsi que celles de la réglementation nationale applicable dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, de capitaliser les acquis et de tirer les leçons et faire des recommandations pour des projets similaires ou futurs.

3. La Directrice des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus en fournissant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de missions similaires exécutées, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent.

4. Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

Critères	Notes
1. Présentation et contenu du dossier - Qualité de la présentation, du niveau de détails des informations fournies et des références du consultant : 2,5 points - Qualité de l'organigramme et du personnel permanent du consultant : 2,5 points	5 points
2. Expérience générale dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes - Moins de 5 ans d'expérience : 0 pt - 5 ans d'expérience : 10 pts - Plus de 5 ans : 10 pts à raison de 1 pt par année supplémentaire	20 Points
3. Expérience pertinente du consultant justifiée avec des contrats et des attestations de bonne fin et/ou des procès-verbaux de validation : - o Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes : 20 points à raison de 10 pts par mission similaire ; - o Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes financés par la Banque Mondiale : 55 points	75 Points
✓ Une (01) mission conduite : 30 pts ✓ Au-delà d'une (01) mission : 25 pts à raison de 2,5 pts par mission	
Total	100 points

NB :

- Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution dûment signées ou Procès-Verbal de réception sans réserve accompagnés des pages de garde et de signature des marchés similaires) seront prises en compte.
- La note minimale pour être retenue sur la liste restreinte est de 80 points.

5. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « Qualification des Consultants (QC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

6. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de trois (03) membres au plus.

7. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

8. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : dmpmid@yahoo.fr. ou à l'Unité de Gestion du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouaga- Niamey (PCE-LON), 1er étage du Bâtiment R+2 couleur violette claire foncée sis au Secteur 52 Ouaga 2 000, Rue Nomba Mahamadi OUEDRAOGO, porte 341 en tournant à droite au dernier feu avant le monument des martyrs en provenance l'échangeur de Ouaga 2000, troisième carré à droite Téléphone : +226 67 51 00 00 , tobazingos@gmail.com du lundi au jeudi de 07h30 mn GMT à 12h30 mn GMT et de 13h GMT à 16h GMT et le vendredi de 07h30 mn GMT à 12h30 mn GMT et de 13h30 mn GMT à 16h30 mn GMT.

10. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (fichier modifiable) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31/10/2025 à 10 heures 00 mn TU** avec la mention « Manifestations d'intérêt recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit de conformité environnementale et sociale du projet : Exercice 2024 y compris période 2022 et 2023, Exercice 2025 et Exercice 2026 ».

A l'attention de :

Madame la Directrice des marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, Madame Lizata SAVADOGO, Directrice des marchés publics

Direction des Marchés Publics du Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID) sise au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 51 29 15 49 - E-mail : dmpmid@yahoo.fr (copie à : tobazingos@gmail.com).

La Directrice des Marchés Publics

Lizata SAVADOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) a constaté une double publication de l'Avis de demande de prix n°2025-0044/UJKZ/P/SG/PRM relatif à l'acquisition d'autres matériels informatiques (scanners, imprimantes, photocopieurs, vidéoprojecteurs, etc.) au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dans les revues des Marchés publics n°4251 et 4253 respectivement du vendredi 17 et du mardi 21 octobre 2025, indiquant deux dates différentes pour la remise des offres que sont le 27 et 30 octobre 2025.

Par le présent communiqué, la PRM-UJKZ porte à la connaissance des candidats que la **date limite de remise des plis retenue est le 27 octobre 2025.**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Adama SORI



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)

Avis de demande de prix :
N°2025-014/MEEA/SG/ENEF/DG/PRCP du 09/10/2025
Financement : Budget de l'ENEF, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025 et du recrutement spécial de contingent militaire de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dont l'identité est précisée dans les données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales autorisées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La prestation consiste en un lot unique :

Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'ENEF pour un montant prévisionnel de **trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (3 333 333) FCFA TTC**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quinze (15) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso, tél : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) Francs CFA** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA** devra parvenir ou être remis au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindéréso avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

*La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés*

G. Moussa ZONGO

CONSEIL BURKINABÈ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de consommables et fournitures industrielles pour l'unité de pomme de Cajou à PENI

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-13/MARAH/SG/CBF/DG/PRM du 14/10/2025

Financement : budget CBF, exercice 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2025, du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF).
2. Le CBF dont l'identification complète est précisée dans les *données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet, **Acquisition de consommables et fournitures industrielles pour l'unité de pomme de Cajou à PENI**, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
4. Les prestations sont en lot unique intitulé : **Acquisition de consommables et fournitures industrielles pour l'unité de pomme de Cajou à PENI, pour un montant de quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) FCFA TTC.**
5. Le délai de livraison qui ne devrait pas excéder **trente (30) jours calendaires** et valable pour l'année budgétaire 2025.
6. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, siège du CBF, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, tous les jours et aux heures ouvrables.**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBF à Bobo-Dioulasso, au siège du CBF, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **cinquante mille (50 000) francs CFA.**
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBF avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Xavier BOUMBOUNDI

CONSEIL BURKINABÈ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CBF

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
No2025-14/MARAH/SG/CBF/DG/PRM du 15/10/2025
Financement : budget CBF, exercice 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2025, du Conseil Burkinabè des Filières agropastorales et halieutiques (CBF).
2. Le CBF dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CBF, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
Les prestations sont en lot unique intitulé : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CBF, pour un montant de douze millions (12 000 000) FCFA TTC.
4. Le délai de livraison qui ne devrait pas excéder trente (30) jours calendaires et valable pour l'année budgétaire 2025.
5. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, siège du CBF, 3ème étage, rue : Guillaume OUEDRAOGO, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62, tous les jours et aux heures ouvrables.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBF à Bobo-Dioulasso, au siège du CBF, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de : vingt mille (20 000) francs CFA.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBF avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Xavier BOUMBOUNDI

REGION DU KADIOGO

Acquisitions diverses au profit de la mairie de Koubri.

Avis de demande de prix

N° 2025-04/RKDG/PKDG/CKBR/M/PRM du 25 Septembre 2025

Financement : Ressources propres Gestion 2025 pour les lots 1 et 2 ; ADCT pour les lots 3 et 4

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Mairie de Koubri.

1. La Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Koubri dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet : **acquisitions diverses au profit de la mairie de Koubri** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et **titulaire d'un agrément D pour le lot 1 et d'un agrément C1 au minimum pour le lot 3.**

Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

- ✓ **lot 1 : acquisition de matériel informatique au profit de la mairie de Koubri ;**
- ✓ **lot 2 : acquisition de bacs à ordures et des poubelles au profit de la Mairie ;**
- ✓ **lot 3 : acquisition d'un groupe électrogène au profit de la Mairie ;**
- ✓ **lot 4 : acquisition de matériels et outillages divers au profit de la mairie.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours** pour chacun des quatre (04) lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés, téléphone : 64 41 63 55.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 1, trente (30 000) pour les lots 2 et 4 et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 3** à la régie de recettes de Koubri sis à la nouvelle mairie de Koubri ou à la Trésorerie Régionale du Kadiogo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA pour le lot 1, un million (1 000 000) FCFA pour le lot 2, quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA pour le lot 3 et six cent mille (600 000) pour le lot 4** devront parvenir ou être, remises au Secrétariat, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppes prévisionnelles :

Lot 1 : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC ;

Lot 2 : trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) FCFA TTC ;

Lot 3 : trois millions (3 000 000) FCFA TTC ;

Lot 4 : vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés publics

Somwaoga NOUGTARA

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N°2025-22/CO/M/DCP

Autorité contractante : Commune de Ouagadougou

Sources de financement : Budget communal 2025

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la Commune de Ouagadougou

1. La Commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et mise en service de vidéo surveillance. Cet Appel d'offres est constitué d'un lot unique avec une prévision budgétaire de cent millions (100 000 000) F CFA TTC.
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles disposant de l'agrément technique du Domaine 5, catégorie unique en matière informatique.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 de 7h30 heures à 15h 30
4. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - * Ligne de crédits de vingt millions (20 000 000) F CFA
 - * Chiffres d'affaires annuel moyen global de cent cinquante millions (150 000 000) F CFA au cours des trois dernières années
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA auprès de la Recette Municipale à la Trésorerie Régionale du Centre sise à la ZAD ou à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre, sise dans l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.
La méthode de paiement sera en espèces.
Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard le **vendredi 21 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois millions (3 000 000) F CFA conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 21 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23.

**Le Directeur de la Commande Publique par ordre,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Jean Paul W. SAWADOGO

COMMUNE RURALE DE SAABA

Acquisition d'équipements médico-techniques au profit des CSPS de la commune rurale de SAABA

Avis de demande de prix
N :2025-17/CRS/M /SG/PRM du 14/10/2025
Financement : BUDGET COMMUNAL 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, issu de l'adoption du budget supplémentaire de la mairie de SAABA.

1. la Mairie de SAABA dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Lot unique **acquisition d'équipements médico-techniques au profit des CSPS de la commune rurale de SAABA** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et titulaire **d'un agrément A2 ou A3 en matière de fourniture médico techniques**. Les acquisitions se décomposent en lot unique :

Acquisition d'équipements médico-techniques au profit des CSPS de la commune rurale de SAABA avec un budget prévisionnel de trente millions (30 000 000) FCFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service de la Personne responsable des marchés publics **contact 70 70 07 35**, et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** à la **régie de recettes de la mairie de SAABA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA**, devront parvenir ou être remise au bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie au plus tard le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés Publics
Le Président de Commission Communale d'Attribution des Marchés

Lare RAMDE
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabé

REGION DE OUBRI

Acquisition et installation de modules photovoltaïques dans dix (10) CSPS au profit de la commune de Boudry

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N° : 2025-011/ROBR /PGNZ/CBDRY/M/SG/PRCP 1^{er} octobre 2025
Financement : Budget communal (Ressources propres)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Gestion 2025 de la commune de Boudry.
2. La Mairie de Boudry sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et installation de modules photovoltaïques au profit de la commune de Boudry.
La commande est en lot unique repartie comme suit :
Lot unique : Acquisition et installation de modules photovoltaïques dans dix (10) CSPS au profit de la commune de Boudry.
Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Boudry ; Tel : 78 93 93 33.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : un agrément technique de catégorie SD1 minimum ; Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA à la trésorerie Provinciale de Zorgho.
7. Les offres devront être soumises à la mairie de Boudry au plus tard le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de : trois millions (3.000.000) FCFA.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis leà **09 heures 00 minute** à la salle des commissions de la Mairie de Boudry.
NB : Le montant prévisionnel est :
Lot unique : cent douze millions cent mille (112.100.000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable de la Commande Publique

KABORE Zacharia

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARE

Fourniture de linge hospitalier, de matériel de protection et de contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs au profit du CHR de Ziniaré

Avis de demande de prix
N° 2025-026/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM
Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2025

Montant prévisionnel en francs CFA :

Lot 1: 4 000 000 HTVA
Lot 2: 9 000 000 HTVA
Lot 3: 15 000 000 HTVA
Lot 4 : 5 000 000 TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2022 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet la **fourniture de linge hospitalier, de matériel de protection et de contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs au profit du CHR de Ziniaré** tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est constituée de 4 lots :

Lot 1 : Fourniture de linge hospitalier pour les blocs opératoires ;
Lot 2 : Fourniture de matériels de protection pour la pédiatrie et la gynéco-obstétrique ;
Lot 3 : Fourniture de matériels de protection pour les autres services ;
Lot 4 : Contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour les lots 1, 2 et 3 et trente (30) jours pour les lots 4 et 5.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2, le lot 3 et le lot 4, auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Lot 1 : cent vingt mille (120 000) francs CFA, lot 2 : deux cent soixante-dix mille (270 000) francs CFA, lot 3 : quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA, lot 4 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES P/I**

Djibril MAIGA
Administrateur des services de santé

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de matériels et outillages médicaux au profit du CSPS de Bodadiougou.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-08 /CBFR/M/SG/PRM DU 15 OCTOBRE 2025

Financement : Fonds minier

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Banfora.

1. La Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora lance une demande de prix ayant pour objet : *l'acquisition de matériels et outillages médicaux au profit du CSPS de Bodadiougou* et sera financée par le **Budget Fonds minier** -

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Le marché se compose en lot unique et se présente comme suit :

- l'acquisition de matériels et outillages médicaux au profit du CSPS de Bodadiougou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora tous les jours ouvrables entre 7 h 30 mn à 12 h30 et de 13h30 à 16 h00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16h30mn.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Commune de Banfora et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de la direction régionale du trésor des Cascades. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de trois cent soixante mille (300 000) FCFA pour chacun des lots, devront parvenir ou être remises, au plus tard, au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora, tel : 66 76 2 69 / 60 80 63 37 le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du marché : 9 850 000 FCFA TTC (fonds miniers)

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Mamadou YEYE

Administrateur Civil

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Réalisation des travaux de stabilisation des berges et de construction de points de prélèvement d'eau brute

Avis de demande de prix
N°:2025-22/GIP-AEM/CB/CA/DG/PR du 23/09/2025
Financement : Budget AEM GESTION 2025/ GIZ

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA HTVA**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposant d'un **agrément technique de type TB**

Les travaux se décomposent en un lot unique.

- 3 Le délai d'exécution est : quarante-cinq (45) jours
- 4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.
- 5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'Agence Comptable de l'AEM.
- 6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAKOUAN Gnama

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Réalisation de deux (02) piézomètres additionnels équipés de sondes automatiques pour le suivi des ressources en eau

Avis de demande de prix
N°:2025-20/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 22/09/2025
Financement : Budget AEM GESTION 2025/ GIZ

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de **Quatorze millions (14 000 000) francs CFA HTVA**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposant d'un **agrément technique de type Fn2**. Les travaux se décomposent en un lot unique.

Le délai d'exécution est : **trente (30) jours**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'Agence Comptable de l'AEM.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Deux cent quatre-vingt mille (280 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAKOUAN Gnama

Travaux de réalisation d'un dalot menant au cimetière de Bogandé

Avis de demande de prix
N°2025-0002/REST/PGNG/CBGD/PRCP
Financement : FONDS PROPRES

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics (PPM) de la commune de Bogandé, Gestion 2025.

1. La commune de Bogandé lance une demande de prix pour des travaux de réalisation **d'un dalot menant au cimetière de Bogandé** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix ;
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales titulaires de **l'agrément T4+H** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux sont en lot unique intitulé : **Travaux de réalisation d'un dalot menant au Cimetière de Bogandé.**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante jours (60) jours.**
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsables de la commande publique de la mairie de Bogandé. **Tel : 60 50 37 24/76 27 10 86**
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la trésorerie principale de Bogandé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million (1 000 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable de la commande publique ci-dessus indiquée avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

N.B : Le montant prévisionnel du marché s'élève à **trente-trois millions six cent quatre-vingt-sept mille neuf cent cinquante-quatre (33 687 954) FCFA TTC.**

Mahamadou HARO
Médaille d'Honneur des Collectivités Territoriales

COMMUNE RURALE DE SAABA

Réalisation de forages gros débit au profit de la commune rurale de SAABA. (3 lots)

Avis de demande de prix
n°2025-18/CRS/M/SG/PRM DU 15/10/2025
Financement : Budget communal, gestion 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune Rurale de Saaba. La Commune Rurale de Saaba lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de **catégorie Fn1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant du budget prévisionnel toutes taxes comprises est de :

- **Lot1 : 23 750 000 budget communal gestion 2025**
- **Lot 2 : 23 750 000 budget communal, gestion 2025**
- **Lot 3 : 23 750 000 budget communal, gestion 2025**

Les travaux sont composés en trois (03) lots repartis dans la commune rurale de Saaba composés comme suite :

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un forage gros débit au profit de la mairie de Saaba

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage gros débit au profit du lycée de Gonsé ;

Lot 3 : Travaux de réalisation d'un forage gros débit au profit du village de Gakin.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tél. :70700735.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** pour chacun des lots 1, 2, et 3 auprès de la Régie des recettes de la Mairie de Saaba.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** pour chacun des lots 1, 2 et 03 devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la PRM, tél :70700735 ; avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**; L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

RAMDE Laré
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

REGION DES KOULSE

Travaux de réhabilitation de huit (8) forages à Boko, Falguin, Boulmiougou Mossi, Yaongo (01) Towogodo (01) , Dargo (Daporé, Tensouka, Kossodin)

Avis de Demande de Prix
N° 2025-03/RKLS /PNMT/COM-DRG/SG/PRCP
Financement : FONDS MINIERES - Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Dargo.

1. La Commune de Dargo lance une demande de prix ayant pour objet les travaux réhabilitation de huit (8) forages à Boko, Falguin, Boulmiougou Mossi, Yaongo (01) Towogodo (01), Dargo (Daporé, Tensouka, Kossodin) Les travaux seront financés sur les ressources des Fonds miniers Gestion 2025.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés en Fn1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent comme suit :

lot unique : Travaux de réhabilitation de huit (8) forages à Boko, Falguin, Boulmiougou Mossi, Yaongo (01), Towogodo(01) , Dargo (Daporé, Tensouka, Kossodin)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande Publique de la Commune de Dargo.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le Bureau de la Personne Responsable de la commande Publique de la Mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable

lot unique : Trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale (Perception) de Boulsa. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable du non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

lot unique : Quatre cent mille (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Commune de Dargo, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du lot unique :

Lot unique : Quinze millions deux cent mille (15 200 000) francs CFA TTC

La Personne Responsable de la Commande Publique,

Adama LOABA
Adjoint Administratif

REGION DU SAHEL

Réhabilitation d'écoles et logements enseignants, de logements infirmiers et de forages dans la commune de Markoye

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-07/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM
Source de financement : BUDGET COMMUNAL (FMDL), EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2025 de la Commune de Markoye.

La Commune de Markoye lance une demande de prix pour la réalisation de divers travaux dans la Commune de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 pour le lot 1 et Fn1 pour le lot 2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : travaux de réhabilitation de six (06) logements infirmiers et une (01) maternité, de cinq (05) écoles et de trois (03) logements pour enseignant dans la commune de Markoye avec une enveloppe financière de quinze millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille deux cent quarante-trois (15 489 243) francs CFA TTC.

Lot 2 : travaux de réhabilitation de quatre (04) forages positifs dans la commune de Markoye dans la Commune de Markoye avec une enveloppe financière de neuf millions quatre cent sept mille huit cent cinquante (9 407 850) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés ou par appel au 75 50 50 21/70 16 64 13 tous les jours ouvrables entre 7h 30 mn et 16h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la Mairie de Markoye et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1, de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 à la Régie des Recettes de Markoye.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le lot 1, de cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Boukaré DAOUEGA
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE REO

Réhabilitation d'infrastructures au profit de la Commune de Réo

Avis de Demande de Prix
N°2025-008/CRO/SG/DABF/PRCP du 17 octobre 2025
Financement : Budget Communal + FMDL, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation révisé des marchés publics gestion 2025 de la Commune de REO.

1. La Commune de REO lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées ayant l'**agrément B1 pour chacun des lots** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux sont en plusieurs lots et portent sur :
Lot 1 : Réhabilitation de la clôture de la Mairie et construction d'un mât à un montant prévisionnel de : **6 650 000 F CFA TTC**.
Lot 2 : Réhabilitation d'un bâtiment administratif au profit de la Préfecture de Réo à un montant prévisionnel de : **7 600 000 F CFA TTC**.
Lot 3 : Aménagement paysager de la Cour de la Mairie à un montant prévisionnel de **4 750 000 CFA TTC**
 3. Les délais d'exécution ne devraient pas excéder : **Quarante-cinq (45) jours pour chaque lot**.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés ou en appelant tous les jours ouvrables au **72 95 73 88**.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable à la Trésorerie Principale de REO de : **Trente (30 000) F CFA pour les Lots 1, 2 et Dix mille (10 000) F CFA pour le Lot 3**.
 6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de REO avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les montants des garanties de soumission par lot sont les suivant :
Lot 1 : Cent-quatre-vingt-dix mille (190 000) F CFA,
Lot 2 : Deux-cent-vingt mille (220 000) F CFA,
Lot 3 : Cent-quarante mille (140 000) F CFA.
 9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Basile GUEL
Analyste Comptable

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction d'infrastructures sanitaires au profit de la commune de Dakoro

Avis d'appel d'offres Accéléré
N°2025-02/RTNY/PLRB/CDKR du 10/10/2025
Financement : Budget Communal (FMDL) ; gestion 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés publics gestion 2025 de la commune de Dakoro. La Commune de Dakoro a obtenu une subvention du fonds minier pour le développement local pour des travaux de construction d'infrastructures sanitaires au titre des Marchés subdivisés en huit (08) lots.

2. La Commune de Dakoro sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : Travaux de construction d'un (01) laboratoire au CSPS de Dakoro ;
Le montant prévisionnel des travaux est de cinquante-sept millions (57 000 000) FCFA TTC.

Lot 2 : Travaux de construction d'une (01) salle d'hospitalisation au CSPS de Dakoro ;
Le montant prévisionnel des travaux est de quarante-sept millions cinq cent mille (47 500 000) FCFA TTC.

Lot 3 : Travaux de construction d'une (01) maternité au CSPS de Dakoro ;
Le montant prévisionnel des travaux est de trente-huit millions (38 000 000) FCFA TTC.

Lot 4 : Travaux de construction d'un (01) bureau médecin au CSPS de Dakoro ;
Le montant prévisionnel des travaux est de quinze millions deux-cent mille (15 200 000) FCFA TTC.

Lot 5 : Travaux de construction d'un (01) logement médecin au CSPS de Dakoro.
Le montant prévisionnel des travaux est de quatorze millions deux-cent cinquante mille (14 250 000) FCFA TTC.

Lot 6 : Travaux de construction d'une (01) salle d'attente au CSPS de Dakoro.
Le montant prévisionnel des travaux est de vingt-huit millions cinq-cents mille (28 500 000) FCFA TTC.

Lot 7 : Travaux de construction d'un (01) dépôt pharmaceutique au CSPS de Dakoro.
Le montant prévisionnel des travaux est de neuf millions cinq-cents mille (9 500 000) FCFA TTC.

Lot 8 : Travaux de construction d'un (01) incinérateur au CSPS de Dakoro.
Le montant prévisionnel des travaux est de huit millions cinq-cents cinquante mille (8 550 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours pour les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ; quarante-cinq (45) jours pour les lots 7 et 8

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la commune de Dakoro auprès de la personne responsable des marchés publics Tel : 73 76 76 32 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-haut pendant les heures ouvrables.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : agrément technique « Catégorie B » pour tous les lots (lots 1 à 8) Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à la commune de Dakoro après présentation de la quittance de paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 1 ; cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 2, lot 3 et lot 6 et trente mille (30.000) francs CFA pour le lot 4, lot 5, lot 7 et lot 8 à la trésorerie de Loumana dans la province de la Léraba.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Commune de Dakoro, bureau de la personne responsable des marchés publics, au plus tard le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Aucun soumissionnaire ne pourrait être attributaire de plus de deux (02) lots.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant respectif d'un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA pour les lots 1 et 2, un million pour le lot 3 (1 000 000) francs CFA, quatre cent mille (400 000) francs CFA pour les lots 4 et 5, huit cent mille (800 000) francs CFA pour le lot 6 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour les lots 7 et 8.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours pour chaque lot, et ce à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à la mairie de

Le Président de la commission d'attribution des marches

KONTOGOM Dominique

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de réalisation d'un champ école au profit du Centre Universitaire de Banfora

Avis de demande de prix

N°2025-015/RCAS/CR/SG/PRCP

Financement : *Budget de la région des Cascades (Subvention FMDL), Gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2025 du *Conseil Régional des Cascades*.

1. La Personne Responsable des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales détenant les agréments techniques de type **B1 et Fn1 pour le lot unique**, valable dans la région des Cascades, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en **Lot unique**: « Travaux de réalisation d'un champ école au profit du Centre Universitaire de Banfora, par le Conseil régional des Cascades pour un montant de Cinquante-sept millions huit cent soixante-deux mille trente-six (57 862 036) franc. CFA TTC ».

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Quarante-cinq (45) jours pour le lot unique**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional des Cascades tous **les jours ouvrables entre 07 h 30 mn à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16 h 30 mn**.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le Bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot unique**, à la **Trésorerie Régionale des Cascades**. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades, **avant le mercredi 05 novembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne Responsable de la Commande Publique* ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un **délai de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés P/I

Hamadoun DICKO
Administrateur Civil

REGION DE OUBRI

**Réalisation des travaux de construction de deux (02) blocs de 16 box
au Marché central de Boussé**

Avis de demande de prix
N°2025-004 / ROBR / PKWG / CBSS / M / PRCP DU 10 OCTOBRE 2025
Financement : Budget communal
(FONDS PROPRES+ADCT-FONDS PREGOLS), Gestion 2025
Montant prévisionnel :
Lot 1 : 23 784 276 FCFA TTC ;
Lot 2 : 15 000 000 FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics, Gestion 2025, de la Commune de Boussé.

1- La Commune de Boussé lance une demande de prix ayant pour **objet la réalisation des travaux de construction de deux (02) blocs de 16 box au Marché central de Boussé**. Les travaux constitués en deux (02) lots seront financés par le Budget communal (FONDS PROPRES+ADCT-FONDS PREGOLS), Gestion 2025.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées ayant un agrément de catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont **en deux (02) lots** :

Lot 1 : travaux de construction d'un (01) Bloc-Type « A » de seize (16) box au marché central de Boussé

Lot 2 : travaux de construction d'un (01) Bloc-Type « B » de seize (16) box au marché central de Boussé.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours pour chaque lot**.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de la mairie de Boussé, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures ou appeler au (00226) 71 07 50 41.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de la mairie de Boussé et moyennant paiement **d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour chaque Lot auprès de la trésorerie principale de Boussé**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant en francs CFA, **Lot 1 : sept cent mille (700 000) ; Lot2 : quatre cent mille (400 000)**, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Mairie de Boussé, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU précise, heure locale**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande publique

Yirbouré GOUBA
Secrétaire Administratif

REGION DE OUBRI

Réalisation de vingt boutiques de rues au marché de Laye et a la maison des jeunes au profit de la Commune de Laye

Avis de demande de prix
N°2025-003/ ROBRL/PKWG/CLY/M/SG/PRM DU 09 octobre 2025
Financement : Budget communal (Fonds propres),
Gestion 2025
Montant prévisionnel :
lot unique : 45 000 000 FCFA TTC, lot Unique

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics, Gestion 2025, de la Commune de Laye.

1. La Commune de Laye lance une demande de prix ayant pour **objet la réalisation de vingt boutiques de rues au marché de Laye et a la maison des jeunes de Laye**. Les travaux constitués en **lots unique** seront financé par le Budget communal (Fonds propres), Gestion 2025.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément de catégorie B1 minimum pour tous les lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en un (01) lots :

Lot unique : travaux de construction de vingt (20) boutiques rues au Marché central de Laye et a la maison des jeunes de Laye

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours pour le lot**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Laye, tous les jours ouvrables de **07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures ou appeler au 76475706**.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de Marchés de la mairie de Laye et moyennant paiement **d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot unique, auprès de la trésorerie principale de Boussé**.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de : **lot unique : sept cent cinquante mille (750 000)**, devront parvenir ou être remises à la Mairie de Laye, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU, heure locale**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, a compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

QUEDRAOGO Pierre
Adjoint des Services Financier

REGION DE OUBRI

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE DE KOUDOUGHIN DANS LE VILLAGE DE SANDOGO AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOURGOUBILA

Avis de demande de prix
N°2025-008/ROBR/PKWG/CSGBL/PRCP du 10/10/2025
Financement : Budget communal/ gestion 2025
Montant prévisionnel : *Lot unique* : 21 000 000 F CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Sourgoubila. La Commune de Sourgoubila lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction de trois (03) salles de classe à l'école de Koudoughin dans le village de Sandogo au profit de la Commune de Sourgoubila. Les travaux seront financés par le Budget communal, gestion 2025.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées agrément **catégorie B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en un lot unique : Travaux de construction de trois (03) salles de classe à l'école de Koudoughin dans le village de Sandogo au profit de la commune de Sourgoubila.
3. Le délai d'exécution ne devra pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables de 7h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h00.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Sourgoubila et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA à la trésorerie principale de Bousé.**
5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent trente mille (630 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la mairie de Sourgoubila, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante-quinze (75) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Armel Dieudonné NOMBRE

REGION DE OUBRI

**TRAVAUX DE REALISATION D'UNE (01) LATRINE SCOLAIRE A QUATRE (04) POSTES A L'ECOLE DE YORGHIN
AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SOURGOUBILA**

Avis de demande de prix
N°2025- 009/ROBR/PKWG/ CSGBL/PRCP du 10/10/2025
Financement : Budget communal, gestion 2025
Montant prévisionnel du lot unique : 4 000 000 F CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Sourgoubila. La Commune de Sourgoubila lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation d'une (01) latrine scolaire à quatre (04) postes à l'école de Yorghin au profit de la commune de Sourgoubila. Les travaux seront financés par le Budget communal, gestion 2025.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées agrément technique **LP** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en lot unique : **Travaux de réalisation d'une latrine scolaire à quatre (04) postes à l'école de Yorghin au profit de la Commune de Sourgoubila**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés tous les jours ouvrables de 7 h 30mn à 12h 30 mn et de 13 h à 16h 00 mn. Téléphone : 70 57 08 51
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés à la mairie de Sourgoubila et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Dix mille (10 000) francs CFA à la Trésorerie principale de Boussé.**
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Cent mille (100 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la mairie de Sourgoubila, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la Commande Publique

Armel Dieudonné NOMBRE

REGION DES CASCADES

Réalisation d'une étude pour la mise en place d'une usine de production de piment dans la Région des Cascades

Avis de demande de Proposition allégée
N° 2025-001/RCAS/CR/SG/PRCP du 20 août 2025
Financement : Budget du Conseil régional, Gestion 2025
(Subvention Fonds Miniers pour le Développement Local).

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 du conseil régional des Cascades.

2. En effet, à partir de 2004 le gouvernement a opté pour une communalisation et régionalisation intégrale du pays par l'adoption du Code Général des Collectivités Territoriales qui détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales.

Au plan économique, la région des Cascades est essentiellement agricole. En effet, 80% de la population active exercent des activités agro-sylvo-pastorales qui constituent les principales sources de subsistance et de revenu.

L'activité agricole est dominée par les cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) qui constituent l'alimentation de base des populations. Les activités agricoles portent également sur les cultures de rente (coton, arachide, sésame, soja), les autres cultures vivrières (niébé, voandzou), l'arboriculture (anacarde, mangue, agrume) et les tubercules et les racines (patate, manioc, igname, gingembre, souchet).

Cependant, la région dispose également d'un fort potentiel pour les cultures maraîchères avec la production des tomates, des choux, les oignons, les aubergines, le piment, les laitues, les carottes, les concombres, les poivrons et le gombo.

Au regard de ce potentiel, la région envisage promouvoir la culture de piment à travers l'implantation d'une unité industrielle de transformation de ce produit.

Pour ce faire, une étude préalable de faisabilité est indispensable afin de donner toutes les chances de succès au projet. Un bureau d'étude ou un consultant sera recruté par le Conseil Régional des Cascades pour la cause.

A cet effet, les présents TDR définissent et précisent les objectifs et attentes de l'étude.

Pour ce faire, la région veut s'attacher les services d'un bureau d'études pour la réalisation de ce travail qui se veut pragmatique et participatif.

L'objectif principal de la mission est d'établir de fournir des informations techniques et financières nécessaires, permettant d'orienter la prise de décision d'investissement dans la réalisation d'une unité industrielle de transformation de piments dans les Cascades, dont les produits finis seront commercialisés au plan national et dans la sous-région.

Plus spécifiquement, cette mission devra permettre :

- Dresser l'état des lieux des filières de piments au plan national et plus spécifiquement, dans la zone du projet (Cascades), avec une ouverture sur la région des Hauts-Bassins ;
- Analyser les forces, faiblesses et menaces potentielles pouvant entraver le développement de la filière ;
- Analyser l'évolution des tendances de prix des piments frais au plan national et sous régional ;
- Analyser le marcher de piments frais et ses produits dérivés (purée, poudre, sauces épicées, etc.), au plan national et sous régional ;
- Analyser la pré faisabilité de la réalisation d'une unité industrielle de transformation de piments dans les Cascades ;
- Définir les meilleures conditions ainsi que les grandes lignes stratégiques favorisant le succès de la réalisation de l'unité industrielle, y compris sa compétitivité, rentabilité et viabilité ;
- Effectuer une revue documentaire portant sur l'état des deux filières d'intérêt dans les zones de projet et au plan national, avec un accent particulier sur les forces, faiblesses, risques potentiels liés aux initiatives de développement de la filière ;
- Mener une collecte de données sur le terrain, orientée vers le potentiel de production, les habitudes de consommation et le marché de piments frais et produits finis dans la zone de projet, et le long des pistes de la chaîne des valeurs du piment de la zone de projet vers les marchés nationaux et sous régionaux (Côte d'Ivoire, Ghana, etc.) sur l'état des deux filières d'intérêt ;
- Analyser des données collectées sur le terrain et des revues documentaire ;
- Dresser le diagnostic du secteur horticole (piment) au niveau de la zone de projet, au niveau national et sous régional ;
- Réaliser une étude de pré faisabilité technique et financière d'un projet de mise en place d'une unité de transformation de piments ;
- Analyser les conditions de succès de la réalisation de l'unité industrielle, y compris sa compétitivité, rentabilité et viabilité.

Une approche méthodologique participative sera nécessaire pour prendre en compte tous les acteurs et partenaires impliqués dans le processus de développement de la région. Ainsi, le diagnostic de la région devra être le fruit d'une approche qui puise ses éléments dans la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARPP) et dans d'autres outils classiques de diagnostic. De façon opérationnelle, la méthodologie d'élaboration contenue dans le guide méthodologique en ce qui concerne le diagnostic devra être rigoureusement appliqué.

3. La prestation intellectuelle sera financée sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de proposition allégée.

L'enveloppe financière prévisionnelle est de quinze millions (15 000 000) FCFA TTC.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**

5. Tout soumissionnaires éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de proposition allégée dans le Bureau de la *Personne responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la **Trésorerie Régionale des Cascades**. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la *Personne Responsable de la Commande Publique* ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. La présente demande de proposition est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La Composition du dossier de soumission est :

- Une lettre de soumission adressée à l'autorité contractante ;
- Une offre technique et une offre financière ;
- La liste nominative du personnel et matériel clé ;
- Un curriculum vitae détaillé du personnel et leur rôle dans ce marché (joindre les copies légalisées des diplômes) ;
- La quittance de paiement du dossier (**coût 30.000 F CFA**) à la trésorerie régionale des Cascades ;

La sélection du consultant se fera sur une échelle **100 points** selon la méthode qualité-coût affectée de coefficient de pondération.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Critère de l'évaluation technique

- Expérience pertinente du bureau pour la mission	10 points
- Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée.....	20 points
- Qualité et compétence du personnel clé	60 points
- Participation des nationaux aux personnels clés et Transfert de compétence	05 points
- Présentation	05 points

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations dans les limites de 15 pages

(Toute offre technique qui dépassera 15 pages, sera déclassée).

Seul les consultants ou bureaux qui auront une note supérieure ou égale à 75/100 seront retenus pour l'analyse des offres financières.

Critère de l'évaluation financière

La note financière est obtenue selon la méthode du moins disant. Les offres financières sont ainsi classées et celle du moins disant, obtient la note maximale 100/100. La note financière des autres candidats retenus est obtenue par soustraction progressive de 15 points. Ainsi, les candidats qui se retrouveraient avec une note financière inférieure à 50/100 seront déclassés.

En définitive, les candidats retenus pour le classement final sont ceux qui auraient obtenus cumulativement une **note technique supérieure à 75/100** et une **note financière supérieure à 50/100**.

Ils seront classés par ordre de mérite en affectant un coefficient de pondération de **0,7** sur la note obtenue à l'évaluation technique et **0,3** sur la note financière.

Les consultants ou bureaux candidats seront classés par ordre décroissant en fonction de la note globale obtenue.

Celui ayant obtenue la plus forte note globale est classé premier (1^{er}). Le candidat classé premier (1^{er}) est retenu pour la réalisation de ladite étude au profit du Conseil régional des Cascades.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : Le candidat devra fournir tous documents (attestations de services fait, contrat, PV de réception, attestation bonne fin ou tout document pouvant attester) pouvant justifier de l'expérience similaire de chacun des membres de l'équipe projet.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique

Tel : 71 68 56 05/ 20 91 19 56 et aux heures ouvrables.

8- Les offres des soumissionnaires sont adressées au Conseil régional, et doivent être déposées ou être remises main à main à la Personne Responsable des Marchés, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**, avec la mention « **Offre pour la demande de proposition allégée pour la réalisation d'une étude de mise en place d'une usine de production de piment dans la Région des Cascades** ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

9- Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de proposition.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés P/I,

Hamadoun DICKO
administrateur Civil

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

REGION DES CASCADES

**Travaux de réalisation d'un champ école au profit du Centre Universitaire de Banfora
(lot unique)**

Avis de demande de prix
N°2025-015/RCAS/CR/SG/PRCP
Financement : *Budget de la région des Cascades
(Subvention FMDL), Gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2025 du *Conseil Régional des Cascades*.

4. La Personne Responsable des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

5. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales détenant les agréments techniques de type **B1 et Fn1 pour le lot unique**, valable dans la région des Cascades, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en **Lot unique**: « **Travaux de réalisation d'un champ école au profit du Centre Universitaire de Banfora, par le Conseil régional des Cascades pour un montant de Cinquante-sept millions huit cent soixante-deux mille trente-six (57 862 036) franc. CFA TTC** ».

6. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Quarante-cinq (45) jours pour le lot unique**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional des Cascades tous **les jours ouvrables entre 07 h 30 mn à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16 h 30 mn**.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le Bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot unique**, à la **Trésorerie Régionale des Cascades**. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique* sis au Conseil Régional des Cascades, avant le **vendredi 31 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne Responsable de la Commande Publique* ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour **un délai de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés P/I

Hamadoun DICKO
Administrateur Civil

REGION DU NAZINON

**PRESELECTION DE CANDIDATS POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES
POUR L'ANNEE 2025 AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DU NAZINON**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET COMPLEMENTAIRE
N°2025-84 /MEEA/RNZN/DREF-NZN**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) 2025, la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nazinon lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de compléter son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données complémentaire composée de Prestataires/Fournisseurs que la Direction Régionale des Eaux et Forêts pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation des marchés, de travaux, d'acquisition des biens et services.
3. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans le domaine ci-après :
 - ❖ Fourniture de matériel de production de plants en pépinière ;
 - ❖ Fourniture et installation de matériel de protection de plantation ;
 - ❖ Fourniture de plants.
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et de prestataires 2025 de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Centre-Sud ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
 - Le domaine principal d'activités ;
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce et de crédit mobilier pour les personnes morales ;
 - Une attestation de Situation Fiscale (ASF) ;
 - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - Un contact téléphonique permanent.

NB : Toute information fausse ou incomplète pourrait entraîner le rejet de l'ensemble de l'offre.

- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-après : Service Administratif et Financiers de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nazinon. Téléphone : +226 77 13 23 47/ 70 37 98 49 tous les jours ouvrables de 7h30 mn à 16h 00.
- 6- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées auprès du Service Administratif et Financiers de la Direction Régionale des Eaux et Forêts au plus tard le **lundi 27 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU.**
- 7- La Direction Régionale des Eaux et Forêt du Nazinon se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Directeur Régional

LCL Aimé COMPAORE

*Inspecteur Principal des Eaux et Forêts
Médaille d'Honneur des Eaux et Forêts*

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

00 28 95
N°2025-_____MEF/CAB



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 10 OCT. 2025

Le Ministre de l'Economie
et des Finances

Objet : Clôture des opérations budgétaires,
exercice 2025

A

Toute Autorité Contractante
concernée

En prélude à la clôture budgétaire et conformément aux dispositions des articles 67, 72 et 77 du décret n°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics, des articles 03, 62 et 64 du décret n°2019-0782/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2019 portant régime financier et comptable des Etablissements Publics de l'Etat au Burkina Faso, des articles 07, 08, 45, 106 et 109 du décret n°2019-0575/PRES/PM/MINEFID/MATDC du 05 juin 2019 portant régime financier et comptable des Collectivités territoriales du Burkina Faso ainsi que celles des articles 40 et 45 du décret n°2023-0808/PRES-TRANS/PM/MEFP du 05 juillet 2023 portant organisation et fonctionnement des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et des autres organismes publics, les dates limites de traitement des dossiers de marchés publics sont fixées ainsi qu'il suit :

1. pour les dossiers d'appel à concurrence, la date limite de :
 - réception par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) est fixée au **21 octobre 2025** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
 - traitement par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) y compris la publication des avis dans la revue des marchés publics est fixée au **28 octobre 2025** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
2. concernant les résultats de dépouillement des offres et des propositions ainsi que les requêtes d'avis pour les recours à la conclusion de contrat par la procédure d'entente directe, leur traitement par la DGCMEF sera fonction du délai d'exécution des contrats y relatifs. En tout état de cause, à partir du **28 novembre 2025**, aucun résultat, ni aucune requête d'avis pour la conclusion de contrat par entente directe, d'avenant et pour la reconduction de contrat ne sera traité par la DGCMEF *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025*.

S'agissant des projets d'engagements, des propositions de liquidations des dépenses, des liquidations des dépenses et des ordonnancements, les dates de clôture des opérations budgétaires sont les suivantes :

1. **30 octobre 2025** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses d'équipements et d'investissements *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* ;
2. **20 novembre 2025** :
 - date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de fonctionnement, de personnel et de transferts courants *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2025* pour l'Etat et les collectivités territoriales ;
 - date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de personnel pour les Etablissements publics de l'Etat (EPE) ;
3. **1^{er} décembre 2025** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses autres que celles du personnel en ce qui concerne les EPE ;
4. **15 décembre 2025** : date limite de traitement des engagements par la procédure simplifiée par la DGCMEF et leur transmission à l'ordonnancement ;
5. **23 décembre 2025** : date limite de transmission des propositions de liquidations de dépenses par les gestionnaires de crédits à l'ordonnancement ;
6. **25 décembre 2025** : date limite d'arrêt des documents comptables des régies d'avances ;
7. **31 décembre 2025** :
 - date limite de reversement des reliquats des avances non utilisées par les régies d'avances ;
 - date limite de transmission des mandats de paiement à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ;
8. **16 janvier 2026** : date limite de reversement des fonds débloqués non utilisés ;
9. **31 janvier 2026** : date limite de la journée complémentaire.

Ces dates limites de traitement ne concernent que les dossiers financés sur les ressources des budgets de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements Publics de l'Etat.

Vous voudrez bien instruire vos services techniques notamment la Direction en charge des finances, les autres gestionnaires de crédits, la Personne responsable de la commande publique ou la Direction des marchés publics à prendre les dispositions nécessaires en vue d'accélérer le traitement des dossiers concernés dans le strict respect de l'esprit de la présente.

Ampliations :

- SEM le PM/ATCR ;
- MDCB.


Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etoile





La célérité dans la transparence